

CNRS : Institut d'Histoire du Temps Présent. Alpes-Maritimes

25 Septembre 2017



Jean Médecin

À la fin du mois de décembre 1960, un rapport des Renseignements Généraux signale que 8.706 nouvelles inscriptions sur les listes électorales ont été enregistrées dans le courant de l'année pour la seule ville de Nice. Parmi les nouveaux inscrits, 40 % environ étaient originaires d'Afrique du Nord. Ouverte en 1957, conformément à la loi du 4 août de l'année précédente, l'antenne de Nice du secrétariat aux Rapatriés destinée à recevoir et traiter les dossiers des Français repliés du Maroc et de Tunisie (les deux protectorats qui venaient d'accéder à l'indépendance) a déjà, à cette date, assuré l'accueil d'environ 5.000 personnes.

Depuis juillet 1960, existe à Nice un Comité d'entente regroupant les quatre grandes associations de « Pieds-Noirs » : Amicale des Français du Maroc, Amicale des Français de Tunisie, Union des Français d'Afrique du Nord et section locale de l'ANFANOMA (Association des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et leurs amis). Pour ces associations, il s'agissait de mener une action permanente commune en faveur des Français que le grand mouvement de décolonisation poussait à rentrer en métropole où, pour l'immense majorité d'entre eux, un parcours jalonné de difficultés les attendait.

Une première structure d'accueil destinée aux rapatriés se mettait en place dont l'objectif avoué était de sensibiliser l'opinion, d'alerter les pouvoirs publics sur le problème des « Français abandonnés » et de faire pression sur les élus du département avec l'espoir de les gagner à une cause considérée comme urgente et prioritaire. C'est dans ce contexte que se dessine un « front commun », entre les associations de rapatriés et les « Médecin », ce pouvoir local niçois étendu à une partie du département.

Profondément déçu et heurté dans ses « convictions impériales » par la politique algérienne du général De Gaulle, franchement désappointé par l'orientation considérée comme de plus en plus autoritaire et autocratique de la Ve République, le maire de Nice est passé dans le camp des opposants au régime.

L'alliance avec les rapatriés se dessine, contre une UNR locale dont le « roi Jean », la famille politique, le clan, redoutent depuis 1958 la concurrence et à terme la prise de pouvoir. Le

maire de Nice assure « tous les Africains de sa sollicitude, de son désir profond de leur venir en aide par tous les moyens dont la ville pouvait disposer » (*Termes cités par L'Action républicaine*).

Fidèle lieutenant de Jean Médecin depuis l'époque du Front populaire, Francis Palméro, maire de Menton, lui aussi présent, exprimait sa compassion et sa volonté d'agir en faveur de ses compatriotes malheureux.

C'est surtout à partir de l'année 1962, avec le retour massif des rapatriés d'Algérie, que ces derniers allaient prendre une place décisive, jouer un rôle croissant et déterminant dans la vie politique niçoise.

Force encore marginale au début de la décennie, le « lobby Pied-Noir » finit par peser de tout son poids et par devenir une composante majeure d'une majorité municipale et départementale résolument critique à l'égard des grandes orientations de politique intérieure du général De Gaulle, irréductiblement, définitivement braquée contre sa « politique extérieure d'abandon ».

C'est l'organisation et la croissance militantes de cette force, l'affirmation d'une sensibilité nouvelle qui introduisait le facteur communautaire dans le jeu politique niçois, ainsi que son alliance privilégiée avec le « pouvoir seigneurial » local contre le pouvoir central que l'on se propose d'examiner, sur une période allant jusqu'aux élections de l'année 1965 (municipales et présidentielles).

En somme quel fut l'impact du facteur « Pied-Noir » sur le combat politique considéré à l'échelle de Nice et des Alpes-Maritimes ? Fut-il un facteur de renouvellement des formes et du contenu idéologique de ce combat ? A-t-il contribué à déplacer, à faire bouger de manière nette des lignes de fracture déjà anciennes ou bien a-t-il largement épousé ces dernières sans modifier fondamentalement les équilibres traditionnels, héritage du passé ?

1962 marque l'arrivée massive des « Pieds-Noirs » à Nice.

Par rapport aux années précédentes, le mouvement de retour, la vague de repli en territoire métropolitain, s'amplifient considérablement.

Comme le rappelle le journal *Réalités niçoises*, la capitale de la Côte d'Azur est une des rares villes de France à être directement reliée à l'Algérie par voie aérienne. L'antenne de Nice ouverte par le secrétariat d'État aux Rapatriés se retrouve submergée à compter du 1er mars. Entre cette date et la fin juin, plus de 3 000 familles qui viennent de débarquer, déposent un dossier d'inscription dans les bureaux de l'antenne, avec un pic au cours du mois de mai. Débordée, celle-ci voit son personnel s'étoffer, ses moyens matériels de fonctionnement augmenter, mais de manière insuffisante pour faire face à l'afflux et à la demande des nouveaux arrivants.

L'antenne, à la fin de l'année 1962, a traité environ 17.000 dossiers dont 12.000 depuis la signature des « Accords d'Évian » et de l'indépendance algérienne. La population secourue représente un total de 60.000 rapatriés pour l'ensemble du département. Les Alpes-Maritimes ont accueilli et recueilli 40.000 personnes en provenance d'Algérie, 25.000 d'entre elles décidant de s'installer à Nice même. La ville connaît ainsi une croissance spectaculaire, une véritable « explosion démographique ».

Entre 1954 et 1962, la capitale azurienne gagne 48 000 habitants (de 247 000 à 295 000), réalisant un taux de croissance proche des 20 %.

Les « Pieds-Noirs », nouveaux arrivants de 1962, à eux seuls, entrent pour plus de 50 % dans cet essor démographique. Dès leur arrivée à Nice et sur la Côte d'Azur, les rapatriés trouvent un certain nombre d'appuis, de relais, de soutiens, dans une fraction non négligeable de l'opinion niçoise. Le sort de cette inconsolable communauté malmenée par l'histoire et les événements tragiques de la guerre d'Algérie, meurtrie par la grande bourrasque de la décolonisation, suscite immédiatement et de manière quasi spontanée une vague de sympathie, un courant de solidarité qu'il ne faut en rien négliger, qu'il convient de prendre en considération et de garder à l'esprit, si l'on veut comprendre la relation affective privilégiée, forte, qui s'établit assez rapidement entre les « Pieds-Noirs » et Nice.

Ici plus que nulle part ailleurs en France métropolitaine, ces derniers, qui venaient de quitter leur terre et d'abandonner leur pays, purent avoir le sentiment d'avoir trouvé une nouvelle « petite patrie » et à défaut d'un havre de paix, un vrai refuge accueillant où ils ne tardèrent pas à se découvrir d'authentiques amis prêts à les défendre, à épouser leur cause et à la relayer sur le terrain politique.

L'hebdomadaire de centre gauche *Réalités niçoises*, animé par des socialistes indépendants, c'est-à-dire hors SFIO, est sans doute le premier organe de presse local et départemental à s'intéresser régulièrement au sort des rapatriés. Il leur consacre de juin 1962 à la fin de l'année une rubrique qui rétrospectivement prend l'allure d'une première enquête sur la situation matérielle et morale, en témoignant aux repliés une sympathie active et agissante. C'est dans les colonnes de *Réalités niçoises* que Christian Pineau peut, un mois avant l'indépendance officielle de l'Algérie, faire le procès de la Ve République et de son chef, en renvoyant dos à dos De Gaulle et l'OAS.

Au printemps 1962, s'est constitué à Nice un Comité d'aide aux rapatriés, patronné par le Centre national des Indépendants et Paysans. L'homme qui est à l'origine du projet est le responsable départemental de ce groupement politique : Maurice Donat, docteur en médecine, chirurgien à l'hôpital de Monaco, fondateur et directeur du centre régional de transfusion sanguine et de recherche hématologique de Nice. De mars 1961 à décembre 1963, Donat joue un rôle de premier plan dans le combat des partisans de l'« Algérie française » contre la politique d'abandon du général De Gaulle. Aux côtés du docteur Raymond Alquié, fondateur du comité de salut public d'Oran et du commandant Gaston Cahuzac, tous les deux rapatriés d'Algérie, Donat a fait feu de tout bois dans son journal *Le Sud Est indépendant* contre « une politique de défaite délibérément acceptée par la France ». Il a appelé à voter NON au référendum de 1961 et de 1962 concernant l'avenir de l'Algérie. Il a été un des premiers sur la Côte d'Azur à lancer un vigoureux programme de défense de rapatriés et à ouvrir pour eux à Nice un bureau d'accueil dans les locaux du CNIP, 35 rue Gioffredo.

Ce Comité d'aide aux rapatriés, placé sous le parrainage moral d'Antoine Pinay, organise le 17 octobre 1962, à Nice, salle Bréa une réunion privée d'information sur le thème : « Problèmes actuels des rapatriés et perspectives ».

Les promoteurs de cette réunion ont obtenu le concours d'un ténor parlementaire de la droite nationaliste et de l'ex mouvement poujadiste, et un des plus ardents supporters de la cause de l'« Algérie française », le député de la Seine Jean-Marie Le Pen.

Devant un auditoire de 1 300 personnes, composé pour l'essentiel de jeunes rapatriés survoltés, prennent successivement la parole Claude Challiol, avocat au barreau de Nice, et un

inspecteur commercial de l'entreprise Shell, Jacques Peyrat. Cet ancien d'Indochine s'élève notamment contre les poursuites judiciaires lancées par le régime « contre de nombreux officiers restés fidèles à la parole de la France ».

Le Pen n'a pas besoin de forcer ses talents d'orateur et de tribun pour remporter une véritable triomphe en dénonçant les « *agissements douteux et les exactions des barbouzes* » et en réclamant « *une indemnisation intégrale par l'État des pertes matérielles subies par les rapatriés, comme pour les autres dommages de guerre* ».

Le 21 octobre de la même année, l'ANFANOMA organise au Palais des expositions de Nice une grande réunion d'information qui attire près de 2 500 personnes. En début de matinée une des figures marquantes des rapatriés, maître Portolano ancien député de Bougie, fait acclamer les noms de Jean Médecin et de Francis Palméro, alors président du conseil général des Alpes-Maritimes. D'après un rapport de police qui fait le compte rendu de l'événement, les deux hommes reçoivent une formidable acclamation de la part d'une assemblée qui applaudit debout.

Le maire de Nice, à la fin de 1962 est déjà consacré dans son rôle et son statut de « grand ami des rapatriés » capable de séduire et de rassembler, dans son combat désormais au grand jour contre la Ve République, la plupart des orphelins sentimentaux, affectifs et idéologiques de l'Algérie française.

Il n'en allait pas de même pour les deux principales personnalités du gaullisme départemental. Reconnus par une assistance hostile, le député Pierre Pasquini et le sénateur Léon Teisseire sont pris à partie et doivent fuir la salle sous les huées et les lazzis de la foule. Pasquini né à Sétif en 1921, ancien des FFL d'Afrique du Nord semble avoir été particulièrement choqué par cet épisode houleux, par cette « conduite de Grenoble » dont il était victime de la part de ses compatriotes d'Algérie. Soldat fidèle du Général, il tente de s'expliquer avec ses détracteurs et surtout de justifier ses prises de position antérieures sur la politique algérienne dans un communiqué publié par le journal *Nice Matin*. Il met surtout en cause les activistes et les « commandos » du député Le Pen descendu à Nice les jours précédents « pour échauffer les esprits ». Il s'insurgeait contre « l'exploitation politique des souffrances des Français d'Algérie » désormais appelés à vivre à Nice et à y rester. Ceux-ci, on le sent, sont devenus en raison de la masse qu'ils forment, de la place qu'ils occupent dans l'actualité depuis 1962, de leur « statut de victimes de l'Histoire » aussi, une clientèle électorale que certaines forces politiques tentent de récupérer ou sur laquelle elles cherchent à s'appuyer. C'est particulièrement vrai de la part des petits groupements d'extrême droite, à l'image de l'Union et fraternité française (UFF), dont les candidats lors des élections législatives de novembre 1962 diffusent une littérature de combat sur le thème « *Pied-noir mon ami, toi qui mesure aujourd'hui le poids des mensonges des liquidateurs de notre Empire, rejoins ceux qui n'ont jamais varié* » (profession de foi des candidats Jean Griseri et Michel Ascorra dans la troisième circonscription de Nice). Jacques Peyrat, candidat sous les couleurs du CNIP, dans la première circonscription des Alpes-Maritimes écrit de son côté à ceux et à celles dont il sollicite alors les suffrages : « *Nous voulons, pour l'expansion et la réputation de notre ville, rétablir aux lendemains des déchirements l'unité, par une amnistie totale qui atténuera le drame de l'armée, celui des Français d'Algérie. Ces derniers ont droit à la sollicitude de la nation ainsi qu'à une réparation intégrale des dommages et spoliations subis, seuls moyens d'assurer l'intégration morale et matérielle de nos malheureux compatriotes* ».

Encadrée par deux années électorales particulièrement denses et intenses (1962 et 1965) la période 1963-1964 dessine une sorte de creux, de temps mort, dans le calendrier politique, une période au cours de laquelle le rythme de la vie démocratique faiblit et ralentit. Pour

autant, la question des rapatriés ne disparaît pas. Elle semble même s'incruster dans le débat politique dans les Alpes-Maritimes.

Question sensible et douloureuse, elle porte en elle une charge émotive et affective considérable qui contribue à passionner la politique niçoise. De surcroît, la sensibilité méditerranéenne pied-noire joue comme un facteur d'amplification des émotions et des tensions qui s'expriment sur le forum ou sur l'agora. Elle introduit enfin une nouvelle dimension communautaire dans la politique, jusque-là réservée à Nice aux Italiens ou aux Français d'origine italienne.

Enjeu de première importance, la question des rapatriés occupe une place centrale dans les préoccupations des courants, des formations, en concurrence à l'intérieur de l'espace public et politique.

À Nice, comme partout où les pieds-noirs vivent nombreux, la classe politique se détermine désormais par rapport à eux. Pratiquement tous les organes de presse ouvrent ou alimentent de façon régulière une rubrique intitulée : « Défense des rapatriés » ou « Chez les rapatriés » ou encore « Chez nos compatriotes d'Afrique du nord ».

Ce suivi journalistique de la question pied-noire, prend, il est vrai, des formes très variables. Informatif lorsqu'il s'agit de relater des événements propres à la vie interne, quotidienne, de la communauté ou de ses associations (l'Anfanoma en particulier). Le contenu de cette littérature est en général très polémique et militant. L'hebdomadaire socialiste *L'Alerte* au ton pourtant très modéré et mesuré, publie dans sa rubrique « Défense des rapatriés » des articles nettement plus agressifs tel celui d'André Cruz, en date d'octobre 1963 : « *Que reste-t-il du mythe des Accords d'Évian* ».

Dans la défense militante de la cause des rapatriés, la palme revient incontestablement à la feuille animée à partir de l'année 1963 par un homme qui se pique d'appartenir à la fois à la profession de la politique et du journalisme : le jeune Jacques Médecin, l'héritier de la famille et candidat malheureux à la députation l'année précédente. Cette publication appelée *Flash de la Côte d'Azur*, dès ses premiers numéros, adopte, sur la question des rapatriés, un ton violent, ardent, ainsi qu'une rhétorique de dénonciation de type poujadiste. Organe de combat du médecinisme en guerre contre « la dictature gaulliste », *Flash*, au nom de la défense morale des rapatriés glisse vers une rhétorique poujadiste et nationaliste. La récupération politique de la question des rapatriés s'opère alors sans nuance sur fond de compassion humanitaire.

De façon plus insidieuse, *Flash* ne met pas longtemps à reprendre à son compte le choix tragique offert au monde « Pieds-Noirs » (« la valise ou le cercueil »). Ce thème, que Jacques Médecin et son équipe d'étudiants en droit vont complaisamment servir à leurs lecteurs, est celui de « la colonisation à l'envers ». - Serons-nous colonisés ? août 1963 - Serons-nous bientôt colonisés ? avril 1964 - Un million de Français chassés d'Algérie mais un million d'Algériens en France !

Pendant toute cette période, les liens entre les pieds-noirs et la municipalité de Nice se resserrent. Jean Médecin ne manque pas une occasion de manifester l'affection qu'il porte à cette communauté. En avril 1963, il est présent pour la réunion annuelle de l'assemblée générale de l'Association des Français d'Afrique du Nord. Le maire de Nice, entouré de maître Morinaud ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alger et de maître Francis Jouhaud, fils du général OAS emprisonné à Tulle, fait l'apologie de ces Français courageux, modèle d'énergie et d'initiative, qui enrichissent une nation pourtant bien ingrate avec eux.

En novembre de la même année, le maire de Nice s'associe aux manifestations du souvenir organisées par les rapatriés « pour les morts laissés en Algérie ». Après une messe dite en la cathédrale Sainte Réparate, une partie de l'assistance prend place sur un navire, quai Lune. Chargé de fleurs et conduit par l'abbé Porta membre du conseil d'administration de l'Union des Français d'Afrique du Nord, on va jeter en mer « *les couronnes qu'on ne pouvait déposer sur les tombes, en les regardant voguer vers la terre d'Afrique que tous s'imaginaient dans le lointain, derrière la ligne de l'horizon* ».

Les rapatriés forment déjà, à peine un an après leur installation à Nice, une communauté de souvenirs et de nostalgie (la nostalgie), une communauté traversée elle-même par de violents et puissants enjeux de mémoire, qui cherchait et trouvait appui auprès d'une municipalité décidée à tenir toute sa place dans le vaste « front du refus » au gaullisme qui se dessinait alors en France et qui rassemblait des sensibilités idéologiques et politiques fort variées allant de la gauche révolutionnaire marxiste à l'ultra droite héritière des combats perdus de Vichy, du poujadisme, de l'Indochine et de l'Algérie française.

Le front commun Médecin/rapatriés se consolide pendant l'année 1964. En juin, la déclaration du général De Gaulle à Saint Quentin sur la réussite de sa politique algérienne, accompagnée d'un hommage au patriotisme des rapatriés suscite la même réaction indignée du maire et des associations de pieds-noirs (ANFANOMA en tête) qui estiment d'un commun accord que cette « auto absolution » équivaut à une « monstrueuse tromperie de l'opinion ».

À Nice, le camp des amis des rapatriés s'élargit. Il reçoit le renfort d'un homme qui depuis l'époque de fondation du RPF incarnait la figure du gaullisme à Nice : Léon Teisseire. En désaccord avec les grandes orientations de la politique extérieure de la Ve République, cet avocat, qui fut longtemps un proche de Michel Debré se fait le chantre de l'amnistie des « soldats de l'OAS » et le champion d'un dolorisme de contrition propre à séduire une communauté blessée qui cultivait son ressentiment et se montrait particulièrement pugnace et hargneuse dans la défense de son statut et de son image de victime.

Au printemps 1964, la communauté rapatriée des Alpes-Maritimes accomplissait un nouveau progrès dans la voie de son unité. Elle réussissait à rassembler ses forces, à regrouper pratiquement toutes ses composantes, toutes ses associations à l'intérieur d'une nouvelle fédération dont la présidence était confiée à l'ancien maire d'El Biar, Mouchan, grand mutilé de guerre et commandeur de la Légion d'honneur. À ses côtés, figurait parmi les vice-présidents, Francis Jouhaud. Avec la bénédiction et la sympathie active de la mairie de Nice, la communauté des rapatriés devenait un authentique groupe de pression organisé et solidement structuré en mesure de peser sur la prise de décision politique. À la veille des grandes échéances électorales qui se profilaient, elle se rangeait en fait en ordre de bataille. Son programme d'action reposait sur trois grandes revendications : amnistie totale et générale, indemnisation et intégration (sociale, professionnelle) aussi rapide que possible à l'échelle locale et nationale.

Les « Pieds-Noirs » aspiraient à trouver leur place, dans une société française qui d'après la majorité d'entre eux n'était pas prête à leur faire un accueil spontanément chaleureux. La réalisation de ce programme, ou en tout cas les chances de voir les intérêts de la communauté défendus avec succès, dépendait pour une large part de sa capacité à s'appuyer au plan local sur des municipalités politiquement et idéologiquement acquises à la cause des rapatriés et qui avaient fait preuve de la plus grande sollicitude à leur égard depuis les « années noires » de la fin de la guerre d'Algérie.

De ce point de vue, Nice constitue un cas exemplaire. Plus qu'une entente, c'est une véritable alliance qui est négociée et passée au début de l'année 1965 en vue des élections municipales. Dans un document adressé à tous les rapatriés vivant dans les Alpes-Maritimes (daté du 4 mars 1965), la Fédération mise en place quelques mois auparavant engageait clairement et fermement chaque pied-noir à apporter son soutien actif, et bien sûr son bulletin de vote, au seul candidat considéré comme un ami fidèle : Jean Médecin.

Elle invitait tous ceux et toutes celles qui le pouvaient à participer à un grand rassemblement pied-noir devant le casino municipal, place Masséna, sous la présidence du maire de Nice et du Bachaga Boualem, ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

Le dimanche 7 mars, 3.500 pieds-noirs se rassemblent donc à l'appel de leur Fédération. Mouchan, son président, rappelle à cette occasion les raisons de l'engagement politique pro-Médecin de ses compatriotes : Jean Médecin avait été le premier maire de France à créer en 1962 un service municipal des rapatriés et à leur avoir témoigné de façon constante et sincère « sa fraternelle et chaleureuse attention » ; il avait toujours lutté pour le maintien de l'« Algérie française » ; il avait toujours eu le courage de prendre position publiquement en faveur de l'amnistie et de l'indemnisation. En clair, le maire de Nice recevait un brevet de bonne conduite « algérienne ». Il trouvait ainsi la récompense, dit un rapport de police de l'époque, « de sa politique violemment antigouvernementale et de ses déclarations démagogiques en direction de la masse des rapatriés ».

Ces derniers obtenaient du maire sortant la promesse d'un engagement renouvelé en faveur de leur cause et l'entrée de trois de leurs représentants dans la nouvelle équipe municipale en cas de victoire de la liste médeciniste : Marcel Izembart, expert maritime et ancien capitaine expert assermenté près du tribunal d'Alger, Maurice Slama, avocat, diplômé de droit de la faculté d'Alger, secrétaire général de l'ANFANOMA et Francis Jouhaud lui aussi avocat.

Habile tacticien, et fervent défenseur de son domaine municipal qui s'appêtait à subir les assauts conjugués du parti communiste et de l'UNR, le « vieux seigneur » (il approche alors les 75 ans), à la veille de son ultime combat municipal (1929, 1935, 1947, 1953, 1959) se retrouvait désigné comme le champion des rapatriés. Nolens volens, le « Roi Jean » était sacré « Jean l'Africain » par une communauté chaleureuse, bruyante, vindicative et sûre de son bon droit, qui faisait de ce patricien réservé, distant et peu volubile son défenseur et son héros.

Cette alliance en bonne et due forme avec les pieds-noirs allait permettre au maire de Nice de rassembler autour de lui dans une sorte de grande coalition allant de l'extrême droite au centre gauche, tous les éléments hostiles aux orientations du gaullisme et allergiques à la personnalité du chef de l'État (la communauté rapatriée, fortement soudée, allait être le fer de lance de cette coalition et se retrouver à la pointe du grand combat, de la farouche mêlée de 1965).

Cette alliance allait surtout permettre à un médecinisme bousculé depuis 1958 sur ses propres terres, essoufflé et un peu usé par plusieurs décennies d'exercice du pouvoir, de profondément renouveler son style politique, de rajeunir et d'élargir son électorat, de retrouver une dynamique, une énergie, une vitalité que Jacques, à la suite de son père, allait parfaitement incarner.

Peu osèrent braver la « ligne officielle » de la Fédération, et se ranger ouvertement parmi les « traîtres », pour reprendre l'expression utilisée par Mouchan à propos des rapatriés de tendance communiste ou de sensibilité ou de conviction gaulliste (il y en eut...il y en a...).

Cet alignement inconditionnel sur la personne de Jean Médecin, ne fut cependant pas du goût d'une toute petite minorité dissidente de l'ANFANOMA qui dénonce la politique de « la terre brûlée » vis-à-vis de la Ve République, de son administration et la politisation outrancière et extrémiste de la mouvance rapatriée. Dans un article publié par le journal Le Monde (6 mars 1965), André Passeron estimait de son côté que Pierre Pasquini, le vice-président de l'Assemblée nationale, député de Nice et candidat sur la liste UNR conduite par le très glorieux Louis Delfino (un ancien de Normandie-Niémén), s'était constitué de son côté une petite clientèle personnelle chez les rapatriés de confession israélite d'Afrique du Nord et qu'il ne négligeait pas non plus de faire jouer ses réseaux d'influence parmi les « exilés d'Alicante en Espagne », anciens de l'OAS plus ou moins repentis (Il n'en a pas rencontré un seul)

Il n'est pas exagéré de dire que la réélection triomphale de Jean Médecin en mars 1965 doit beaucoup aux rapatriés. Par rapport au scrutin municipal précédent (celui de 1959) Nice compte 20 000 électeurs inscrits de plus. Pour l'essentiel, un électorat pied-noir qui semble avoir fait bloc et voté comme un seul homme. À lui seul, cet électorat qui représente environ 15 % des inscrits a fait pencher la balance. En recueillant 54 % des suffrages exprimés, Jean Médecin était élu au premier tour avec la totalité de ses colistiers. Il remportait les 36 sièges à pourvoir. Il écrasait ses adversaires en réunissant 66.166 voix, soit un total largement supérieur aux voix communistes et gaullistes additionnées : 30 290 + 26.780.

À Cannes aussi, les 2 000 rapatriés avaient largement contribué à la nette victoire de Bernard Cornut-Gentile. Partout dans le département, « **les pieds-noirs avaient voté dans l'honneur** », comme l'écrivait Manuel Gomez.

Grâce à cette belle victoire à laquelle ils avaient largement contribué, les rapatriés voyaient trois des leurs entrer au conseil municipal à Nice. Francis Jouhaud était même promu à la fonction d'adjoint au maire, une décision qui consacrait la place éminente des pieds-noirs dans la nouvelle majorité politique niçoise.

1965 sur la Côte d'Azur, correspond vraiment au « printemps des rapatriés ». Celui de l'espoir, pour une communauté qui a trouvé à Nice une ville refuge, une terre d'accueil et en la personne du « roi Jean », un protecteur passionné et déterminé qui leur a offert une première et vraie revanche sur De Gaulle et la Ve République dont ils se proclament les victimes.

Ce mariage d'amour, cette lune de miel entre le maire de Nice et « ses » pieds-noirs se concrétise au lendemain de la victoire des municipales par la naissance, le 26 avril, de « *Midi* », magazine pied-noir, baptisé dans les salons de l'hôtel Splendid à Nice, en présence du premier des Niçois. « *Midi* » est un magazine écrit par des pieds-noirs, pour les pieds-noirs de la Côte. Le numéro 1 qui sort en mai 1965 consacre deux pages entières à Jean Médecin, sous la forme d'une interview amicale conduite par Manuel Gomez.

« Jean l'Africain » y redit tout l'amour qu'il porte aux rapatriés, les assure de son amitié indéfectible et se déclare prêt à poursuivre le combat à leur côté pour l'amnistie sans laquelle ils ne pourront jamais se sentir chez eux en France et pour l'indemnisation. Le bienfaiteur multiplie les gestes de bonne volonté dans toutes les directions et évoque même la construction prochaine d'un « Mémorial des rapatriés », trait d'union avec la terre d'Afrique, pour lequel il affirme avoir donné un « magnifique terrain très bien situé en hauteur ».

Jusqu'à la fin de l'année 1965, moment du décès du maire de Nice, "*Midi*" consacra à ce dernier un ou plusieurs articles dans chacune de ses livraisons mensuelles. L'éloge est

toujours appuyé, chant d'amour sincère et dithyrambique à la fois. Jean Médecin et son héritier sont régulièrement associés aux temps forts, aux anniversaires et grands événements commémoratifs qui soudent la communauté pied-noire, la rassemble périodiquement et lui donne son identité : la messe du 26 mars en souvenir de la fusillade tragique de la rue d'Isly par exemple. En juillet, le maire de Nice honore de sa présence la grande kermesse annuelle qui réunit au Palais des expositions plus de 5.000 personnes. C'est lui qui remet son prix à la jeune Michèle Menu, 20 ans, élue « miss pied-noire » de l'année.

À la même époque, Jean Médecin reçoit une « immense ovation », selon *"Midi"*, lors de l'assemblée constitutive des Amitiés algéroises de la Côte d'Azur, qui se tient au théâtre du casino à Nice, occasion pour lui de délivrer un discours « énergique, sans ambiguïté et de franche opposition au pouvoir » sur la question de l'amnistie.

Une question sensible pour laquelle *"Midi"* ouvre largement ses colonnes à de grandes plumes comme celles de Jacques Isorni et Tixier-vignancour, interviewés par Manuel Gomez.

L'élection présidentielle et la phase de préparation politique qui la précède ne parviendront pas à éloigner Jean Médecin de « ses rapatriés » en dépit du repli modéré du maire de Nice sur la candidature centriste de Lecanuet.

En novembre 1965, les pieds-noirs installés dans le département forment une communauté d'environ 100.000 personnes et en conséquence, une masse électorale évaluée à 41.000 votants (soit 10 % du corps électoral des Alpes-Maritimes). La lecture des éditoriaux politiques de la presse « Pied-Noire », celle des comptes rendus fournis par les associations de rapatriés, donne l'impression d'un très grand élan en faveur de la candidature de Tixier-Vignancour. Cette dernière soulève même parfois l'espoir d'en finir avec « l'odieux régime de la froide raison d'État ».

Nombreux sont les rapatriés qui animent les comités Tixier-Vignancour. Le vendredi 14 mai 1965, un meeting du candidat de l'ultra droite anti-gaulliste réunit au Palais des expositions de Nice plus de 10 000 personnes. Les hommes qui se succèdent à la tribune s'appellent Canat, ex-député de Constantine, Marçais, ex-député d'Alger, le colonel Thomazo dit « nez de cuir », Le Pen le «Danton de l'Algérie française».

Une partie des conseillers municipaux de Jean Médecin font eux aussi campagne pour Tixier-Vignancour, Jacques Peyrat en tête, qui organise, avec Jean-Marie Le Pen et Manuel gomez, le meeting de Cannes, Boulevard Gazagnaire, qui rassemble 5000 partisans.

Comme on pouvait s'y attendre, le score réalisé par Tixier-Vignancour dans les Alpes-Maritimes est très nettement supérieur à sa moyenne nationale. Le soutien massif des pieds-noirs explique les 12,5 % des voix obtenues contre à peine 5,1 % pour l'ensemble du territoire national.

Le candidat de la droite extrême talonnait le candidat centriste : - De Gaulle : 140 830 (41,2 %) - Mitterrand : 97 062 (28,40 %) - Lecanuet : 50 935(14,9 %) - Tixier-Vignancour : 42 595 (12,4 %)

À Nice et dans les Alpes-Maritimes, la mobilisation lors du premier tour a été forte. Sur 409.135 inscrits on dénombre 341.742 suffrages exprimés soit un taux de participation de l'ordre de 83,5 %. La plus grande partie du vote pied-noir se reporte au deuxième tour sur le candidat Mitterrand qui a mis le Général en difficulté et en ballottage.

Le chef de l'État arrive avec une courte tête d'avance sur l'ensemble du département, réalisant un de ses plus mauvais scores départementaux (50,5 %).

À Nice même, où le « roi Jean » sur son lit de mort entre les deux tours a appelé à voter contre de Gaulle, Mitterrand l'emportait de plus de 7 000 voix.

Avec Jean Médecin, la communauté des rapatriés perdait un de ses plus fidèles soutiens.

Décédé le 19 décembre 1965, il laissait les pieds-noirs orphelins et en deuil. L'hommage ému et sincère qu'ils vont lui rendre révèle un attachement sentimental et affectif profond. Il exprime la gratitude, la reconnaissance pour un homme qui, à la fois par conviction et par calcul politique, avait su les entendre, les comprendre, les accueillir et les « cajoler », les consoler, les entourer d'une sympathie active qui visait aussi à les acculturer, à les transformer en « vrais Niçois ».

Le « roi Jean » laissait Nice, sa ville, son fief, son territoire en héritage à l'un de ses fils. L'élection municipale complémentaire de janvier 1966 voit Jacques succéder à son père au fauteuil de maire. Adopté, adoubé par la communauté des rapatriés qui contribua de manière enthousiaste à son élection, Jacques à son tour était sacré « défenseur et ami » des Français d'Algérie, trompés en 58, vaincus en 62, de tous ceux et celles qui avaient quitté leur pays dans des conditions tragiques et qui avaient trouvé à Nice une terre d'accueil au bord de cette Méditerranée entre espoir et nostalgie.

(Source : Institut d'histoire du temps présent/cnrs - Daniel Olivesi)